

Questions orales

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je comprends la question de l'hon. député parce qu'elle cadre avec les entretiens qui se déroulent avec les ministres supérieurs du gouvernement de la Saskatchewan. J'ai le plaisir de l'informer que nous étudions dans les meilleurs délais toute la gamme des conséquences et les ramifications de la décision. Je crois qu'il s'agit là d'un bon signe.

Dans cette affaire très importante, notre gouvernement prend les devants sous la conduite du premier ministre. Comme ce dernier l'a fait remarquer hier, nous ne mettons pas quatre ou cinq ans à essayer de régler ces problèmes. Au contraire, nous nous en occupons dans les meilleurs délais.

En effet, nous parlerons de l'aide que l'on pourrait accorder à la Saskatchewan de manière que les intérêts des minorités soient bel et bien protégés dans cette province et que les intérêts non seulement des minorités, mais de tous les citoyens de la Saskatchewan et du Canada soient dûment représentés au niveau fédéral.

M. Gauthier: Monsieur le Président, la question suivante s'impose: Pendant combien de temps ces pourparlers dureront-ils et que va-t-il se produire à la fin de la journée?

[Français]

LA SURVIE DES MINORITÉS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Monsieur le premier ministre, hier, on citait le premier ministre de la Saskatchewan à l'effet que dans 10 ou 15 ans, la Saskatchewan serait entièrement bilingue. Vous-même à la Chambre, hier, avez cité la déclaration du premier ministre de la province. On sait qu'au fait depuis six ans maintenant, la Loi constitutionnelle du Canada donne aux minorités un accès à l'éducation dans leur langue, partout au Canada. En Saskatchewan, il n'y a pas de conseils scolaires, il n'y a pas d'écoles françaises homogènes, il n'y a pas d'accès à l'éducation en français en Saskatchewan, six ans après l'adoption de la Loi constitutionnelle. Qu'est-ce qui fait croire aux minorités... et qu'est-ce que le premier ministre peut dire aux minorités? Quel acte de foi devons-nous faire pour que ce gouvernement comprenne qu'il faut passer aux actes, arrêter de parler et faire quelque chose pour mettre vraiment de l'avant des mesures qui vont donner aux minorités une survie possible dans ce pays?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Si je ne m'abuse, monsieur le Président, le rapport du Commissaire aux langues officielles indique tout de même une progression importante dans la province de Saskatchewan depuis quelques années quant à l'utilisation du français. Ceci ne nous enlève nullement la responsabilité comme Parlement fédéral, comme gouvernement fédéral, bien sûr, d'en faire davantage. Et c'est à cela que le ministre faisait allusion. Nous allons nous servir de tous nos atouts ici au gouvernement fédéral pour faciliter la tâche au gouvernement de la province de fournir différents services, différentes possibilités d'épanouissement linguistique,

culturel et social à la minorité francophone de la Saskatchewan. Je pense que dans ce sentiment, je rejoins précisément le but recherché par mon honorable ami.

* * *

● (1500)

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LE TRAITÉ CONCERNANT LA COUCHE D'OZONE—LA RÉUNION DU GROUPE DES SEPT À TORONTO

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. En septembre dernier, à Montréal, le Canada et 30 autres pays ont parafé un traité tendant au rétablissement de la couche d'ozone que l'utilisation des CFC dans les aérosols a sérieusement compromise de par le monde. Cinq des pays du Groupe des sept qui se réuniront au sommet de Toronto, en juin, sont responsables des deux tiers de l'utilisation des CFC dans le monde. Par le passé, le premier ministre n'a pas hésité à soulever diverses questions comme celle de l'Afrique du Sud lors de ces sommets économiques. Par conséquent, s'engage-t-il à évoquer le traité concernant la couche d'ozone au sommet économique de Toronto et à exhorter les cinq autres pays à suivre l'exemple du Canada et des États-Unis et à bannir l'utilisation des CFC dans les aérosols?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Bien entendu, monsieur le Président, le Canada se préoccupe vivement de l'amincissement de la couche d'ozone. Au nom de tous mes collègues parlementaires, je tiens à féliciter de façon particulière le ministre de l'Environnement pour le leadership qu'il a abondamment démontré à ce sujet à la conférence tenue à Montréal.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Il a pris part à des discussions sur les questions que nos partenaires du Groupe des sept veulent faire inscrire à l'ordre du jour. D'aucuns estiment fortement qu'il y a lieu de saisir de cet aspect de l'environnement les participants au sommet de Toronto, en juin prochain. Je prends bonne note de la proposition de mon collègue et j'en saisirai mes collègues du monde industrialisé lors de ce sommet.

M. le Président: Je signale à la Chambre que ce sera la dernière question de la période.

* * *

L'IMMIGRATION

LES RESSORTISSANTS TURCS—ON DEMANDE UN DÉLAI AVANT DE PROCÉDER À D'AUTRES EXPULSIONS

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je voudrais d'abord profiter de cette occasion pour féliciter la ministre de l'Emploi et de l'Immigration de sa nomination et lui souhaiter bonne chance. Je voudrais également lui poser une question.